

OFFRE D'EMPLOI

PRODUCTION ACCOMMODATION INTERN
(DEPARTEMENT ACCOMMODATION AND TRANSPORT)



Afin d'assister les collaborateur-ric-e-s du département Accommodation and Transport dans la gestion des hébergements pour le personnel de Production et le Bureau Permanent, nous recherchons un-e Production Accommodation Intern.

Principales activités



- Recensement des besoins en logement pour le personnel de Production et le Bureau Permanent du Festival en collaboration avec le service des Ressources Humaines ;
- Réservation des hébergements en résidences étudiantes et hôtels de la région ;
- Contacts réguliers avec les différents responsables de la Production ainsi qu'avec les équipes des résidences et hôtels ;
 - Gestion des arrivées et départs ;
 - Remise des clés pour les personnes logées en résidence.
- Aide et soutien administratif au département ;
- Gestion des imprévus.

Profil et qualités recherchés



- Bonne maîtrise des outils informatiques et technologies actuels ;
- Parfaite maîtrise du français et de l'anglais à l'écrit et à l'oral ;
- Expérience en événementiel et/ou hôtellerie ;
- Personne autonome, polyvalente, réactive avec un intérêt pour la logistique événementielle ;
- Bonne faculté à travailler en équipe et excellentes aptitudes en communication ;
- Organisé-e avec de l'intérêt pour le travail administratif ;
- Flexible sur les horaires ;
- Aisance dans les contacts humains, discret-ète et calme ;
- Capacité à résoudre les problèmes de manière indépendante, tout en respectant la structure mise en place ;
- Résistance au stress et à la fatigue.

Conditions générales



- Période d'engagement : du 1^{er} avril au 31 juillet 2026 (non-stop du 3 au 18 juillet 2026)
- Taux de travail : 50% du 1^{er} avril au 30 avril et 100% du 1^{er} mai au 31 juillet 2026
- Lieu : Montreux

Postulations



Candidature complète (CV, lettre de motivation, diplômes et certificats de travail) à adresser au département des Ressources Humaines via notre site internet :

<https://www.montreuxjazzfestival.com/fr/offres-jobs/> **d'ici au 20 mars 2026.**